



ANIMATEUR / TRICE PERISCOLAIRE

Filière	Cadre d'emploi	Supérieurs hiérarchique		Groupe de fonction RI
Animation	Adjoint d'animation	Responsable du service des affaires scolaires	Responsable périscolaire	

MISSIONS DU POSTE

En lien direct avec les assistants de site :

- chargé de participer à l'organisation des activités proposées par le service périscolaire, en lien avec le projet pédagogique du site,
- chargé d'animer, d'accueillir, d'encadrer, d'accompagner et de surveiller les enfants inscrits au service périscolaire.

ACTIVITES ET TACHES PRINCIPALES DU POSTE

En lien avec les assistants de site, chargé de participer à l'organisation des activités :

- Préparer et élaborer le projet pédagogique afin de décliner les projets d'animation,
- Participer toutes les semaines à des réunions préparatoires d'activités et de bilan (analyse de la pratique),
- Récupérer les listes de présences journalières,
- Préparer les espaces et le matériel pour accueillir les enfants sur les activités et animations proposées,

En lien avec les assistants de site, chargé d'animer, d'accueillir, d'encadrer, d'accompagner et de surveiller les enfants :

- Accueillir les enfants, les compter et pointer leur présence, tout en faisant le lien avec l'assistant de site sur les absences ou inscriptions supplémentaires,
- Veiller à la sécurité des enfants et assurer l'encadrement des salles de restauration,
- Prendre connaissance du tableau des PAI et de leurs incidences,
- Accompagner les enfants jusqu'à leurs écoles ou au restaurant scolaire sur le temps de midi,
- Aider les enfants à être autonome pendant leur repas, veiller à leur hygiène,
- Aider au service des repas,
- Faire goûter les enfants pendant l'ouverture du périscolaire le soir,
- Communiquer les informations au responsable de site périscolaire, ou à l'assistant en fonction de l'organisation mise en place (dysfonctionnement, infos pratiques...),
- Animer des jeux ou des activités diverses.

RELATIONS FONCTIONNELLES

Partenaires internes

Les autres animateurs, les responsables de site, les ATSEM, les agents d'entretien des écoles, la bibliothèque, l'animatrice sportif.

Partenaires externes

Les intervenants, les associations, les enseignants, les familles.

<p>EXIGENCES REQUISES</p>	<p>Connaissance du rythme et des besoins de l'enfant, Connaissance des jeux et activités, Avoir des notions en matière d'hygiène et sécurité, Avoir des notions de secourisme, Savoir animer une activité (savoir faire jouer, donner à jouer, jouer avec, laisser jouer) Savoir travailler en équipe, Etre disponible, Etre à l'écoute des enfants, Savoir donner des limites aux enfants, Etre dynamique, Etre créatif, Etre patient, Etre polyvalent, Obligation d'avoir une tenue correcte et appropriée Avoir un langage approprié</p> <p>Avoir le BAFA ou équivalent PSC1 apprécié</p>
<p>MOYENS (HUMAINS, MATERIELS, FINANCIERS...) MIS A DISPOSITION</p>	<p>Horaire de travail Fixes (possibilité en soirée ou week-end, réunions, événements de la commune...)</p> <p>Temps de travail Variable, lissé</p> <p>Matériel Matériel pédagogique Talkie-walkie</p>
<p>CONDITIONS ET CONTRAINTES D'EXERCICE</p>	<p>Veiller à la sécurité des enfants, Anticiper tous les dangers éventuels lors des jeux et des trajets, Horaires avec une amplitude variable en fonction des contraintes de service public, Activité en milieu bruyant Rythme de travail lié aux rythmes scolaires, Engagement de la responsabilité civile et pénale Garant du projet, de sa mise en œuvre technique et de la sécurité des enfants,</p>
<p>REMUNERATION ET AVANTAGES</p>	<p>Rémunération : Traitement indiciaire + RIFSEEP + Prime de fin d'année (selon statut)</p> <p>Avantages Repas fournis durant le service et le temps d'encadrement des enfants Adhésion au CNAS</p>